38me Année. MEXICO: Jeudi, 9 Avril 1891 85me Volume.—N. 84

J. L. Régagnon,
DIRECTEUR PROPRIÉTAIRE.

LE TRAIT D'UNION paraît tous les jours, excepté le lundi et le lendemain des jours fériés.

Prix du numéro: 12 Cents.

ADMINISTRACION DE CORREOS.
Registrado como artículo de segunda clase.

Le Trait d'Union,

JOURNAL FRANÇAIS DE MEXICO

Casier Postal N. 326.

Téléphone N. 40.

ABONNEMENTS.
MEXICO. . . . . $ 2.00 par mois
INTÉRIEUR. . . . $ 2.50 —
ÉTRANGER. . . . $ 3.00 —

ANNONCES.
3me page. . . . 5 cents. la ligne.
4me page. . . . 3 — —

RECLAMES.
50 CENTAVOS LA LIGNE.

LES ABONNEMENTS sont payables d'avance ainsi que les ANNONCES.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, CALLE A. 12 SUR Nº 602.—(ITURBIDE 7.)

CALENDRIER.—Jeudi 9 Avril 1891.—Saint Marcel et Sainte Monique.

JUGE CRIMINEL DE SERVICE.—C. Lic. José Q. Dominguez.

SERVICE CORRECTIONNEL.—2e Juge C. Lic. Estéban Horcasitas.

FRANCE

LE

SUCCESSEUR DE M. BOCHER

Paris, 20 mars.

Le comte d'Haussonville est parti pour l'Andalousie où il est appelé par le comte de Paris.

Avant de partir, et c'est là ce que généralement on ignore, il avait reçu l'avis formel qu'il était définitivement choisi pour succéder à M. Bocher et remplir celles des fonctions de ce dernier qui ont trait à la politique.

Ce choix, désormais officiel, a donné lieu à de longues négociations. C'est au duc de Broglie que le comte de Paris s'était d'abord adressé. Mais le duc de Broglie, soit qu'il se rende compte de son impopularité, soit qu'il n'ait pas considéré comme possible la reconstitution du parti royaliste, a répondu par un refus absolu.

Après avoir songé au duc de Doudeauville et paru céder un moment à ceux qui lui conseillaient ce choix, le prince s'est tout à coup retourné vers M. d'Haussonville, qui a toujours été l'homme de ses préférences et de son cœur.

Aux offres qui lui ont été faites, M. d'Haussonville a répondu par une acceptation immédiate, en retour de laquelle il a été aussitôt désigné. La lettre qui l'en avertissait l'invitait en même temps à aller à Villamanrique pour y recevoir les instructions, au courant desquelles il était déjà, puisqu'avant de quitter Paris, il a fait part à quelques-uns de ses amis du dessein qu'il nourrit de réorganiser sans retard les comités royalistes des départements qui avaient été très négligés depuis quelque temps.

Le choix qui vient d'être fait par le comte de Paris est loin d'être approuvé par l'unanimité des royalistes. Parmi les personnages influents de ce parti qui ne dissimulent pas leur mécontentement, il faut citer le duc d'Audiffret-Pasquier et M. Edouard Hervé.

Le premier s'est étonné que le comte de Paris ait désigné M. d'Haussonville quand d'autres plus âgés et plus autorisés semblaient mériter à un plus haut degré ce témoignage de confiance et l'honneur de diriger le parti. Ce n'est pas d'ailleurs pour lui qu'il parlait, car il sait que si son vieux dévouement n'a jamais été contesté, on le regarde comme trop indépendant pour lui confier cette direction.

Toute la question est maintenant de savoir si elle appartiendra réellement à M. d'Haussonville ou si, derrière lui, elle ne va pas être effectivement exercée par son oncle le duc de Broglie qui, quoiqu'il n'aime pas à se mettre en avant, a toujours passionnément désiré tenir le fil des mouvements politiques auxquels donne lieu la conduite d'un grand parti.

LA RÉACTION BATTUE.

Du *Petit Parisien* du 18 mars:

Les élections de trois nouveaux sénateurs républicains pour occuper les trois sièges vacants dans Seine-et-Marne, l'Eure et le Calvados confirment et accentuent les manifestations si nombreuses de l'opinion publique.

Dans la France entière, qu'il s'agisse du suffrage universel ou du suffrage restreint, les adversaires de la République sont impitoyablement repoussés par les électeurs.

L'heure approche où les monarchistes ne réussiront plus à trouver de candidats prêts à engager une lutte, dont l'issue est désormais certaine, et le combat finira faute de combattants.

Cela ne veut pas dire que les états-majors irréductibles des anciens partis dynastiques feront leur soumission et se rallieront à la cause démocratique.

Leurs rancunes et leurs passions les maintiendront à l'état d'émigrés à l'intérieur.

Seulement, leur hostilité se bornera à des clabauderies de salon, et ils ne descendront plus dans l'arène électorale où ils ne seraient suivis par personne.

Dans la victoire nouvelle des républicains, il faut remarquer particulièrement les résultats du Calvados et de l'Eure, parce que là, la situation était compliquée de l'importance individuelle des chefs de la réaction.

M. Bocher, ancien préfet de Caen pendant le règne de Louis-Philippe et représentant depuis 1848 les intérêts de la famille d'Orléans en France, est sénateur du Calvados.

L'échec du candidat qu'il soutenait a une portée considérable dans un département où il jouit d'une réelle influence personnelle et où il engage, plus que tout autre, le drapeau du comte de Paris.

Eh bien! dans le Calvados, le scrutin a été particulièrement écrasant pour l'infortuné dont le nom avait reçu l'investiture orléaniste; la majorité républicaine est énorme.

Dans l'Eure, où le duc de Broglie possède sa terre héréditaire et où il fut longtemps tout-puissant, M. Pouyer-Quertier est battu aussi, quoiqu'il s'adressât à des populations qui saluaient jadis en lui le «grand-père du protectionnisme» et qui l'avaient envoyé au Conseil général dont il est président.

Là le succès des républicains ne signifie pas seulement l'adhésion du corps électoral à la République: il donne aussi un avertissement sérieux aux outranciers de la protection, aux enragés de la prohibition, à ceux qui ont perdu le sentiment de la mesure dans la défense des intérêts agricoles.

Le pays, en résumé, se montre sage, et tout ce que l'on doit désirer, c'est que le Parlement s'inspire de la sagesse des électeurs.

LES MILLIONNAIRES A BERLIN.

Le *Berliner Tageblatt* donne les chiffres suivants, concernant le nombre des millionnaires vivants à Berlin:

Une seule personne possède un revenu annuel de: 2.520,000 à 2.580,000 de marks;

1	un revenu	de	1.320,000	à	1.380.000 de m.
1	—	—	1.200,000	à	1.260,000 —
1	—	—	1.140,000	à	1.200,000 —
1	—	—	840,000	à	900,000 —
2	—	—	780,000	à	840,000 —
2	—	—	700,000	à	780,000 —
4	—	—	600,000	à	660,000 —

Si l'on admet qu'avec 120,000 marks de revenu on est millionnaire en thalers, Berlin compterait ainsi 200 millionnaires. Quant aux personnes possédant au delà d'un million de marks, soit 42,000 marks, de revenu, le nombre en est de 1,073 dans la capitale de l'Empire.

SOUVENIRS
SUR LE

PRINCE NAPOLÉON.

Le testament.

Suivant certains bruits, M. Frédéric Masson, et non M. Phillis, serait l'exécuteur testamentaire du prince Napoléon.

D'après une version très accréditée, par le testament du prince, le prince Victor est purement et simplement frappé de déchéance.

Il y a un mois à peine, le prince Napoléon faisait cet aveu à l'un de ses familiers: «Mon fils s'est conduit avec moi comme un monstre; il ne m'est rien. Je suis dépositaire de l'héritage des Napoléons: je le raye. Il n'est rien, ne sera rien!»

Cependant le défunt se défiait; il avait le pressentiment du siège auquel on s'est livré autour de lui pendant son agonie; aussi son testament a-t-il été déposé en plusieurs endroits.

Il y en a trois exemplaires à Rome, dont l'un entre les mains d'un homme politique influent, dans lequel le prince Napoléon avait la plus grande confiance; il y en a également deux exemplaires à Paris, chez deux notaires, un enfin à Prangins.

Dans son testament, le prince appuie la déchéance dont il frappe son fils aîné au profit du second sur l'outrageante conduite qu'il a tenue à son égard; il déclare indigne de lui ce fils qui a vécu, depuis qu'il a quitté la maison paternelle, entretenu par une sorte de «cagnotte politique.»

Le dîner du vendredi saint.

Du *Figaro:*

Le prince Napoléon auquel on a tant reproché le fameux dîner du vendredi-saint, en a expliqué lui-même les causes. Elles ont été singulièrement grossies par la légende, qui semble avoir dénaturé d'ailleurs les moindres actes de sa vie.

«Ce sont des fables, disait-il, avec sa voix forte et grasse; je respecte le prêtre digne de ce nom et j'honore les croyants sincères. Par conséquent, il ne faut pas attacher la moindre importance à tous les récits que l'on a faits d'un dîner du vendredi-saint chez Sainte-Beuve. On a déclaré que j'avais voulu protester par un acte public contre les croyances de l'Eglise et les pratiques de ma famille! C'est faux: et la vérité est bien autrement simple.

«La princesse Clotilde, dont on sait la grande piété, désirait, malgré les dispenses auxquelles elle avait droit comme membre de la famille impériale et de la maison de Savoie, que tout le monde autour d'elle observât les lois de l'abstinence. Sa volonté fut faite et tous les vendredis, au Palais Royal, on suivait avec rigueur les règles de l'Eglise.

«Or le régime du maigre ne convenait ni à ma santé ni à mes goûts. Il ne s'imposait pas davantage à mes convictions, et je décidai de choisir de préférence ce jour-là pour accepter les invitations de mes amis.

«C'est ainsi que je me rendis à l'invitation de Sainte-Beuve, qui tombait un vendredi-saint, ce que j'ignorais.

«Ce que je puis affirmer, c'est que personne parmi les convives, n'avait mis la moindre préméditation dans cette réunion qui fit tant de bruit. Ni Sainte-Beuve, ni Girardin, ni About, ni aucun des convives ne pensait faire acte de protestation; et pendant tout le dîner on parla d'art, de littérature, de politique. Aussi, fûmes-nous surpris quand on nous accusa, deux ans après, d'avoir voulu blesser le sentiment chrétien!

«Je demande, ajouta-t-il, en souriant, que l'on ne soumette pas mon régime de table à l'inquisition, même un vendredi-saint.»

Le prince en Crimée.

Dans le grand nombre d'anecdotes publiées sur le prince Napoléon dans les journaux parisiens, nous relevons une appréciation du rôle tenu par le prince en Crimée,—appréciation que le *Gaulois* attribue au maréchal Canrobert:

A la bataille de l'Alma, le prince Napoléon a enlevé sa division avec une intrépidité et un calme que possèdent ordinairement seuls ceux qui ont fréquenté les champs de bataille; quelques jours après, Saint-Arnaud mourut, et investi, quoique bien jeune, du commandement suprême, je réunis les chefs de corps et leur soumis les deux plans qui s'offraient à nous: poursuivre l'armée russe, qui pouvait nous entraîner fort loin, et lui livrer une nouvelle bataille, c'était sacrifier au moins vingt ou trente mille hommes; ou bien investir Sébastopool et subir les ennuis et les angoisses d'un long siége.

Ce fut cette dernière combinaison qui fut adoptée; mais elle avait été combattue par le prince avec cette énergie et cette rudesse de langage qui lui étaient habituelles quand il défendait ses convictions, et il avait échangé avec plusieurs généraux et le commandant de l'armée anglaise des propos trop vifs pour que sa situation dans l'armée ne devînt pas très difficile et très délicate. Je fus le premier à insister pour qu'il retournât en France. Mais, ainsi que l'a dit Saint-Arnaud, sa conduite au feu a été admirable.

EN ITALIE

Le sentiment populaire.—Les théories gouvernementales.—Francophiles et Gallophobes.—L'ignorance des masses.—Les vieux partis et la France.

Paris, 18 mars.

Ce qu'on pense en Italie.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer ce matin, à son arrivée d'Italie, l'un des plus éminents publicistes italiens, qui vient à Paris, pour ainsi dire, en mission, envoyé par les libéraux d'outre-monts auprès des amis que l'Italie, pour elle même, en dehors de l'attitude de son gouvernement, conserve encore en France, amis fort nombreux, comme on sait.

Que faire avec un Italien ami de la France, sinon causer de la situation réciproque des deux pays? C'est ce que nous avons fait et je vous résume brièvement notre longue conversation:

—Avant tout, qu'il soit bien entendu, me dit mon interlocuteur, qu'il n'y a pas en Italie un parti gallophobe, il y a des individualités et rien de plus.

Les raisons de la gallophobie

Ces individualités sont un peu de toutes les origines. Il y a d'abord les ministériels, les gouvernementaux inféodés à la maison de Savoie, et par cela même liés à penser ce que pense le pouvoir; il y a dans la moyenne aristocratie de l'ancienne Italie, ceux qui se sont résignés à l'unité italienne, ne pouvant faire autrement, mais qui ne pardonnent pas au peuple français d'en avoir été l'artisan. Il y a également quelques commerçants qui sont devenus les tributaires et les feudataires des Allemands et qui pensent selon que le désirent leurs intérêts actuels. Il y a enfin le clergé. Ce clergé qui était jadis très bien disposé pour la France, à une époque où l'on croyait couramment que vous alliez rétablir le pouvoir temporel du pape, est aujourd'hui tout prêt à se jeter dans les bras de l'Allemagne, maintenant qu'il a perdu cet espoir. Et dans les campagnes, le clergé a une influence encore considérable sur les populations ignorantes.

La question économique.

—Vous savez quelle misère règne chez nous. Avec une terre qui peut passer pour l'une des plus riches d'Europe, avec un sous-sol qui fournit aux industries extractives tous les minerais possibles, notre population est réduite aux dernières extrémités. La tactique des gallophobes a consisté à faire croire à nos ouvriers et à nos paysans que cette situation économique était due à la France. Grâce à l'ignorance presque générale, ils n'ont eu besoin ni d'arguments, ni de preuves.

Du reste, leur tactique n'a cessé de se servir de semblables moyens. On veut faire oublier aux Italiens la constitution de l'Italie en nation et on leur rappelle seulement que la France a exigé le remboursement des frais de guerre et la cession de Nice et de la Savoie, sans compter l'occupation de Rome dont on continue à faire un épouvantail.

Le pouvoir temporel.

—Ceci me semble un peu trop fort.

—Certes, et il ne faut pas avoir passé deux jours en France pour être assuré que nul ne songe chez nous à réinstaller le pape-roi. Je crois que les monarchistes eux-mêmes, sauf, bien entendu, les anciens zouaves de Charette, y ont renoncé.

Mais on dit en Italie: Pourquoi le gouvernement français ne déclarerait-il pas hautement qu'il n'essayera jamais de rendre Rome au pape? Une telle exigence peut nous paraître ridicule, mais n'empêche qu'on l'exploite contre vous.

D'un autre côté, les diplomates que la France envoie à Rome, aussi bien auprès du Quirinal qu'auprès du Vatican, semblent prendre à tâche de faire comprendre aux Italiens qu'ils considèrent Rome comme une ville *occupée* par l'Italie et non comme une capitale acquise.

Feuilleton du Trait d'Union

9 AVRIL 1891.—Nº 79

Le Régiment

PAR

Jules Mary

DEUXIÈME PARTIE

Cas de mort

(SUITE.)

Et Bernard, se rappelant ce qu'il avait découvert dans la chambre du sous-officier, ses soupçons, sa presque certitude, murmurait:

— Mon frère, peut-être!... Qui me le dira!...

— Est-ce que tu crois aux pressentiments, Bernard? disait le sous-officier. Est-ce que tu n'as jamais, dans ta vie, traversé certains moments pendant lesquels ton esprit était, sans cause, préoccupé, mécontent, inquiet? Tu avais beau chercher dans ta mémoire, essayer de te rappeler ce qui avait amené cette situation exceptionnelle, tu ne trouvais rien, ni parmi tes actes, ni parmi les actes des autres... Et n'as-tu jamais remarqué que ces pressentiments—il n'y a pas d'autre mot pour expliquer ce que je veux dire—se réalisaient presque toujours?

— Oui, j'ai traversé quelquefois ces états dont tu parles... mais pourquoi me dis-tu cela?

— C'est que je prévois, je devine—il aurait pu affirmer qu'il en avait la certitude—qu'il se passera prochainement de graves événements dans ma vie.

— Heureux, ou malheureux?...

— Cela, je l'ignore... S'ils sont heureux, tu en auras ta part, car je te ferai jouir de ma joie... S'ils sont malheureux, si je dois en souffrir, quels que soient les événements, Bernard, je te demanderai de m'aimer toujours—quand même...

— Et pourquoi ne t'aimerais-je plus? A quelles mystérieuses complications fais-tu allusion? Si tu es heureux, je partagerai ton bonheur, certes, mais si tu es malheureux, crois-tu que mon affection pour toi diminuera? N'en augmentera-t-elle pas, au contraire?

— C'est que, vois-tu, ami, dit Jacques profondément ému, et d'une voix à peine distincte, tu n'auras jamais d'affection plus dévouée que la mienne... Jamais... Je voudrais qu'il me fût donné de te le prouver...

Il s'arrêta, son émotion lui étouffait la voix.

Bernard, interdit, l'examinait anxieusement.

Il sentait une restriction dans les paroles de Jacques, des sous-entendus singuliers,—qui répondaient, chose étrange, à sa propre pensée.

Mais son trouble fut au comble quand il entendit Jacques:

— Je t'aime tant, Bernard, qu'il y a des moments où je regrette de n'avoir point de famille, parce qu'il me semble que si j'avais eu un frère, ce frère n'aurait pu être autrement que toi... Il aurait eu certainement ton caractère fier et doux... C'est de la folie, n'est-ce pas... de penser ces choses-là... Oui, mais c'est une folie bien douce à mon cœur... Et je n'aurais pas de plus grand bonheur que de te nommer mon frère.

— Pourquoi ne m'appellerais-tu pas ainsi? dit Bernard dont la voix s'altéra.

— Hélas! dit Jacques.

Et effrayé peut-être de ce qu'il avait dit, croyant qu'il était allé trop loin, ignorant que le jeune homme connaissait le secret de sa mère, ne voulant pas le lui révéler, ce secret, ne voulant pas qu'une mauvaise pensée germât en lui, ne fût-ce qu'un regret, il lui dit adieu, d'une voix étouffée, pendant que Bernard, immobile à la même place, pensait:

—Son frère? Pourquoi cette allusion? que sait-il donc? Il se passe en lui quelque chose d'extraordinaire. Il paraissait bouleversé... Et je ne me suis pas trompé... Tout à l'heure, devant Gironde, c'était la haine qui brillait dans ses yeux,—et il n'y a qu'un instant, dans son regard fixé sur moi, c'était une inexprimable tendresse... Son frère! son frère!... Est-ce donc vrai? Ne me trompé-je point?...

Et voyant Gironde qui, étant de service, se promenait tout près, il se dit:

— Le misérable, est-ce donc celui-là? Quoi qu'il soit, il sera puni!...

Un soldat s'approcha de lui. C'était une ordonnance du colonel de Cheverny.

— Le colonel a besoin de vous parler, dit-il à Bernard, je viens vous chercher de sa part. Voulez-vous me suivre?

Ils rejoignirent Cheverny qui parcourait le cantonnement, veillant avec minutie à ce que rien ne manquât aux hommes, et s'inquiétant en même temps des moindres détails du service.

— Tu n'es pas de garde du camp? demanda-t-il à Bernard.

— Non, mon colonel.

— Tu n'es pas puni?

— Non, mon colonel.

— Eh bien, je ne vois aucun inconvénient à ce que tu ailles passer la nuit au château, auprès de ta mère... Seulement, demain, le réveil est à quatre heures... N'oublie pas... Tu seras au camp?

— Je me ferai réveiller, mon colonel.

— Bien. Va.

— Mon colonel...

— Eh bien!

— Devrai-je dire à ma mère qu'elle peut s'attendre à votre visite?

— Oui, dans la soirée, mais assez tard.. Pas avant dix ou onze heures.

— Et mon colonel passera également la nuit aux Aulnaies?

— Non.. le château est un peu trop éloigné.. je tiens à rester au milieu de mes troupes.

Bernard fit le salut militaire, pivota et alla prévenir son capitaine.

Après quoi, il sortit du camp, gagna la route, et au pas gymnastique prit la direction des Aulnaies dont on apercevait les élégantes et minces tourelles en poivrière derrière un bouquet d'aulnes, sur le versant d'un coteau occupé par de l'artillerie et un bataillon de chasseurs à pied.

Le soir venait, apportant son apaisement. Des ombres s'étendaient sur la plaine; les oiseaux ne chantaient plus.

Il y eut encore un brouhaha dans le camp.

Les grand'gardes s'organisaient, partaient; des soldats rentraient dans leurs secteurs; la nuit descendait doucement, sans brouillard, et le ciel était serein.

La soirée était chaude.

Des soldats se couchèrent, enveloppés dans leurs couvertures, la tête sur le sac, pendant que les feux des bivouacs s'éteignaient.

D'autres causaient à demi-voix, assis en rond, fumant.

Des officiers glissaient parmi eux, lentement.

Un grand calme se faisait sur toutes choses. Le repos de la nuit commençait pour ces jeunes hommes.

Le colonel alla de compagnie en compagnie. Il aimait ses soldats. Ceux-ci l'adoraient.

Il s'arrêta au milieu de ses hommes, sa haute silhouette se détachant dans sa longue capote, sur la nuit envahissante.

Il ne bougeait pas. Il semblait rêver, le regard perdu dans le lointain, vers des horizons invisibles.

Belhomme poussa le caporal Fiche-la-Gnigne, qui était de garde du camp.

— Vois donc le colo.... Qu'est-ce qu'il cherche?

— Il regarde...

— Quoi?

— Rien.

— Alors, vous vous moquez de moi, caporal?

— Non.. Tu ne devines pas?... Il regarde du côté de la frontière, imbécile...

— C'est vrai qu'elle n'est pas loin, la frontière!...

Belhomme et le caporal n'étaient pas seuls à suivre des yeux le colonel.

Jacques le considérait aussi, l'âme agitée de pensées pénibles.

Cet homme était le mari de sa mère. Il ignorait la faute du passé. Il n'avait aucun soupçon. Quelle terrible douleur, si jamais la révélation lui en était faite?... Pardonnerait-il, dans la généreuse pitié de son grand cœur?... S'il ne pardonnait pas, c'était le malheur abattu sur ce ménage!... C'était une vie brisée à tout jamais!... Et lui, Jacques, comment pourrait-il désormais parler à son officier, lui, qui était la preuve vivante du malheur, mais de la faute de sa mère!... Est-ce que Cheverny désormais,—s'il apprenait le secret fatal,—ne haïrait pas le sous-officier autant qu'il l'avait aimé autrefois?... Les services rendus, les souvenirs du Tonkin, la vie sauvée, tout cela disparaîtrait..., n'existerait plus!...

Et Jacques, en pensant cela, se sentait tout attendri.

— Non, disait-il, il faut qu'il ignore à jamais ce qui s'est passé. Il faut que sa noble vie, entièrement consacrée aux dévouements de son métier de soldat, reste entourée de tous les respects et de toutes les affections. Il ne faut pas qu'un seul nuage passe sur son bonheur... Ce serait une trop grande injustice... Cet homme est bon pour tous. Il a besoin de se sentir aimé. Il faut qu'on l'aime. C'est à nous d'écarter de lui les malheurs.

Il soupira.

— Pourvu que mes pressentiments ne se réalisent pas... et que ce ne soit pas nous qui brisions sa vie!...

Il s'était assis sur le sol et rêvait, la tête dans ses mains.

Très loin, il entendit sonner huit heures à Borange.

Il tressaillit.

Il se rappela ce que Marjolaine lui avait dit.

Ce même soir, Patoche et Pierre Gironde devaient voir sa mère. Sa mère allait être exposée à leurs exigences, à leurs menaces, peut-être à leurs insultes. Et Gironde, le fourbe et l'imposteur, appellerait la pauvre femme: sa mère!...

Cette pensée le rendait frémissant de colère!...

Qui la protégerait contre ces deux misérables?

Était-ce Marjolaine? Une femme! Que pourrait-elle?

Était-ce Bernard? Certes, il l'aurait pu, mais il n'avait aucun doute!...

Marguerite était donc seule, exposée aux insultes.

(A continuer.)

Mutual Benefit Life ASSOCIATION OF AMÉRICA 14 EAST 42nd STREET NUEVA-YORK.---SUCESORA DE LA **"Bankers & Merchanst."**